GRAY

L'obésité, sans tabou ni jugement

Plus d'enfants en surpoids, dans le Pays Graylois que sur le reste du territoire national, en proportion. Inquiétante, la problématique a mobilisé le monde médical. À l'hôpital de Gray, une prise en charge existe depuis deux ans.

Il y a des chiffres (lire par ailleurs) dont on se passerait bien. Quand l'Agence régionale de santé communiquait, il y a un peu plus de deux ans, son diagnostic sur le bassin graylois, un point a particulièrement été cerclé de rouge : l'obésité chez les jeunes.

« Une dynamique est venue de ce constat », explique Sandrine Courbey. L'infirmière est la coordinatrice du Réseau de prévention et prise en charge de l'obésité pédiatrique (Repop), pour le Centre hospitalier graylois. Un dispositif que l'établissement, à raison de six journées par an, propose depuis deux ans désormais. « Avant, il fallait se tourner du côté de Besançon », assure Anne-Laure Fléty, responsable au CHVS.

25 en pourcentage, la proportion d'élèves du bassin graylois, entrant en 6e, en situation de surpoids. La moyenne nationale est à 18 %.

La nouvelle réponse est appréciée. Lors de chaque journée annuelle, quatre enfants en situation de surpoids sont accueillis avec leurs parents. Psychologue, médecin traitant, diététicienne, enseignant sportif : ils vont alors faire un bilan complet. Histoire, aussi, de mettre quelques mots sur des maux.

« L'idée : dédramatiser »

On devine le but recherché. La mise en confiance est déterminante. Avec sa collègue Nathalie Beduneau, la diététicienne Isabelle Hutteau va y contribuer. « Au niveau de l'alimentation, nous ne sommes pas du tout sur la restriction ou les interdits. On va insister sur les temps de repas, les saveurs, la mastication. Les messages sont assez larges ». Baptiste Geoffroy, enseignant en activité physique adaptée, corrobore le message. « L'idée est de dédramatiser. On n'est pas là pour dire aux enfants qu'il faut pratiquer le sport en club. Des activités physiques simples, du quotidien, sont valorisées ».

Et même si l'impact « n'est pas encore mesurable », des premiers bienfaits sont témoignés. « Le fait que le dispositif se passe à l'hôpital est une prise de conscience. Car le surpoids peut engendrer d'importants problèmes de santé », explique la maman de Simon. À 12 ans, l'originaire de Renève (21) a été accueilli pour une journée à l'hôpital, le 17 mars 2017. Depuis ? « Son poids s'est stabilisé, alors qu'il a poursuivi sa croissance », confie sa mère. « Je suis moi-même infirmière. Mais ce n'est pas facile quand ça touche sa famille. On voyait que Simon prenait de l'embonpoint ». Aiguillée à Gray, par un médecin traitant de Mirebeau, la famille a retrouvé le sourire. Et Simon en a été le premier ravi. « J'aimais déjà le sport, mais c'est encore plus le cas maintenant », lâche l'adhérent, depuis quelques mois, de l'association multisports à Gray. La victoire demandera encore efforts et suivi. Mais elle s'entrevoit.

Maxime CHEVRIER

Simon et ses parents qui l'entourent, ont trouvé une « super-équipe » à l'hôpital. « On n'est pas en position de dire à l'enfant ce qu'il doit faire. Ce n'est pas nous qui fixons les objectifs » glisse Vesselina Ivanova, psychologue. Photo M.C.

Suivi médical et aiguillage sportif

Le dispositif proposé par l'hôpital de Gray a été importé de Besançon. Pluridisciplinaire, il implique un suivi médical. « Nous ne sommes pas là pour stigmatiser un poids, mais pour rassurer l'enfant dans sa croissance », indique Julie Garcia, médecin en ville. Avec ses confrères, la généraliste aura un rôle clé. « C'est un suivi médical sur du long terme ».

Entre-temps, les jeunes se verront proposer un « Pass'Sport forme ». « Il s'adresse aux 7-17 ans ayant des problèmes de surpoids, afin que chaque jeune devienne autonome dans ses activités physiques ». Intervenante, Nadya Bourbon, qui propose un accueil, tous les vendredis (17 h 15-18 h 45) au gymnase Delaunay, était accompagnée de Sylvie Grisouard, qui œuvre avec efficacité du côté de la Gym volontaire.

M.C.

GRAY

Les taux d'imposition maintenus

Les impôts locaux n'augmenteront pas. Le conseil municipal de Gray-la-Ville l'a décidé à l'unanimité. Les taux locaux d'imposition seront maintenus. Ainsi, ils seront respectivement pour la taxe d'habitation de 5,04 %, pour le foncier bâti 12,95 % et le foncier non bâti de 28,06 %. Le conseil a voté contre à l'unanimité le montant provisoire des attributions de compensation de la taxe professionnelle fixé à 41 991 €, en considérant que l'augmentation de 12 000 € correspond à une compétence communautaire et à un transfert de charges sur les communes. Ce changement de mode de calcul par la communauté de communes est intervenu en 2016.

Les subventions aux associations. Yvan Guignot, maire a dressé la liste des subventions aux différentes associations municipales. Après débat et vote à l'unanimité, il est décidé de reconduire les montants de l'année précédente aux associations locales. Les différents montants des subventions sont les suivants : Souvenir Français 50 €, Anciens Combattants 100 €, Mission locale 200 €, association La Récré 600 €, FC les 2 Vels 310 €.

Budget primitif à l'équilibre (403 698 €). Vote à l'unanimité des membres, il contient des modifications notamment dans les charges de personnel. Le total du budget investissement s'élève à 99 608 €. Les travaux prévus sont principalement pour la sécurité des habitants (trottoirs, panneaux, accotements….)

Questions diverses. Un mur d'une propriété est tombé sur la voie publique, rue de la Chenille. Le maire propose la mise en péril imminent avec l'obligation pour les propriétaires de réaliser les travaux dans les deux mois. Le conseil réfléchit sur un nouvel aménagement de la voirie avec un élargissement. Ce point est adopté à l'unanimité.

GRAY

La sécurité routière s'apprend à tout âge

600 jeunes étaient présents.

Le rendez-vous est immuable hormis l'annulation de l'an passé. Le rallye de sécurité routière de la Prévention Maïf a pu se tenir dans de parfaites conditions, réunissant depuis le site Marie Curie de l'école Edmond Bour 22 classes de 13 écoles.

« Nous avons 600 jeunes présents de classes de CM. Tout est pris en charge y compris le déplacement ce qui permet aux écoles de tout le secteur de venir », note Laurent Bailly qui cette année a vu le renfort à ses côtés d'Alain Berthet qui avait participé à la première édition en 1993. Un renfort bienvenu pour aider les enseignants et les accompagnateurs qui ont pu guider en petit groupe les écoliers dans les rues grayloises sur différents parcours, afin de répondre à des questions sur la sécurité routière et le patrimoine local. L'action soutenue par la préfecture participe ainsi à enseigner aux jeunes les bons comportements en déplacement.